

## **SEANCE DU 13 JUIN 2017**

L'an deux mille dix sept, et le 13 juin à 20 heures 30,  
le Conseil Municipal de la commune de SOUTERNON, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GAILLARD, Maire, dans la salle des délibérations de la mairie.

**Etaient présents** : Madame et Messieurs Jean-Louis GAILLARD - Corinne CHAUX – Franck BEFORT  
Benjamin VERNAY – Noël BROSSE – Régis GUILLAUME - Anthony HENRIQUES.

**Etaient absents** : Messieurs Christophe PION et Cédric MICHAUD.

Monsieur Benjamin VERNAY a été nommé secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la réunion du 23 mai 2017 est faite. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **I – PERSONNEL COMMUNAL :**

. Michel LASSAIGNE : un CUI de 26h/s a été renouvelé pour une année, soit jusqu'au 07 juin 2018.

. Cindy PALABOST : Un renouvellement de son contrat ne semble pas possible. A partir du mois de septembre, elle préparera le CAP Petite Enfance et effectuera 10 semaines de stage à l'école.

### **II – ADRESSAGE COMMUNAL :**

Les membres du Conseil Municipal valident la création des voies communales telles que présentées par Monsieur le maire. Un courrier indiquant les nouvelles adresses sera transmis aux propriétaires et occupants des habitations.

### **III – QUESTIONS DIVERSES :**

. Madame Hélène CROS va quitter le 31 août prochain le logement qu'elle occupe à l'étage de la mairie. Elle propose de vendre à la mairie les meubles de cuisine, la hotte, la cuisinière, le frigidaire, ... Une offre lui sera faite.

. Ecole :

. rythmes scolaires : Un texte réglementaire à paraître autorisera la suppression des Temps d'Activités Périscolaires et le retour de la semaine de 4 jours scolaires.

. conseil d'école : 60 élèves sont inscrits au RPI pour l'année scolaire 2017/2018. L'équipe enseignante ne changera pas. A Souternon, Mme JOANDEL reprendra à temps plein.

. THD : Une réunion publique aura lieu le 18 juillet prochain pour le point de mutualisation de DANCE.

. Des verrous seront installés sur les portes des combles et des caves de l'ancienne mairie.

. Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 30 juin afin de désigner un électeur pour les sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.